

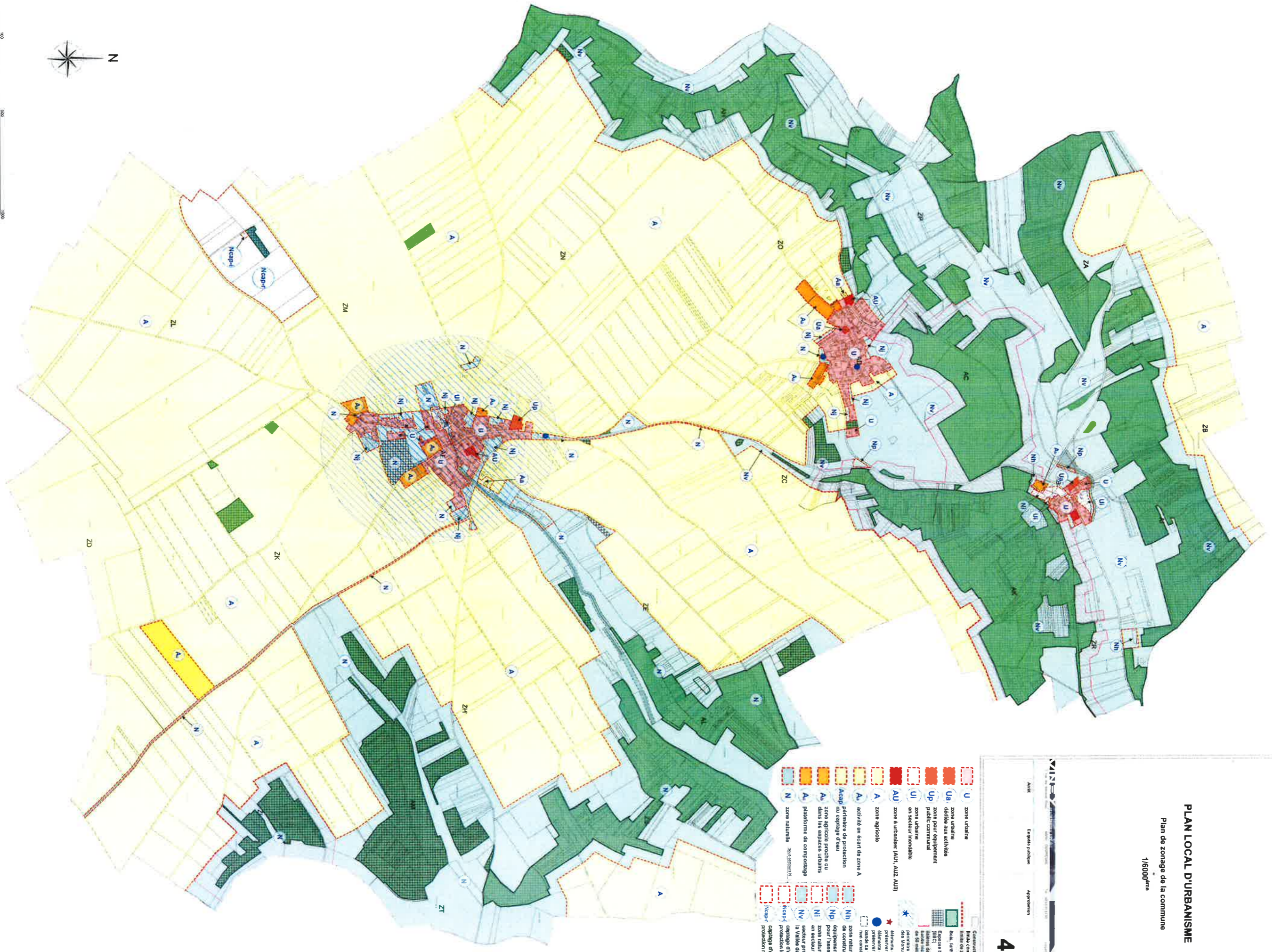
PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage de la commune
1/6000^{ème}

4.1a

Avant Enquête publique Approuvé


	zone urbaine		Ligne de zone
	zone urbaine dédiée aux activités		Parcelles bâties classées RUC
	zone pour équipements publics communaux		Lignes de balisage des zones d'habitat individuel
	zone urbaine en secteur foncier		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	zone à urbaniser (AU, AUZ, AUB)		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	zone agricole		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	activité en écart de zone A		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	parcelle de protection du captage d'eau		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	zone agricole proche ou dans les espaces urbains		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	plateforme de compostage		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	zone naturelle		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	zone naturelle particulière de conservation réduite		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	équipement public		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	site classé		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	secteur protégé de la Vallée de la Branda		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	préservation immédiate		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	captage d'eau potable		Murs de clôture des zones d'habitat individuel
	préservation immédiate		Murs de clôture des zones d'habitat individuel

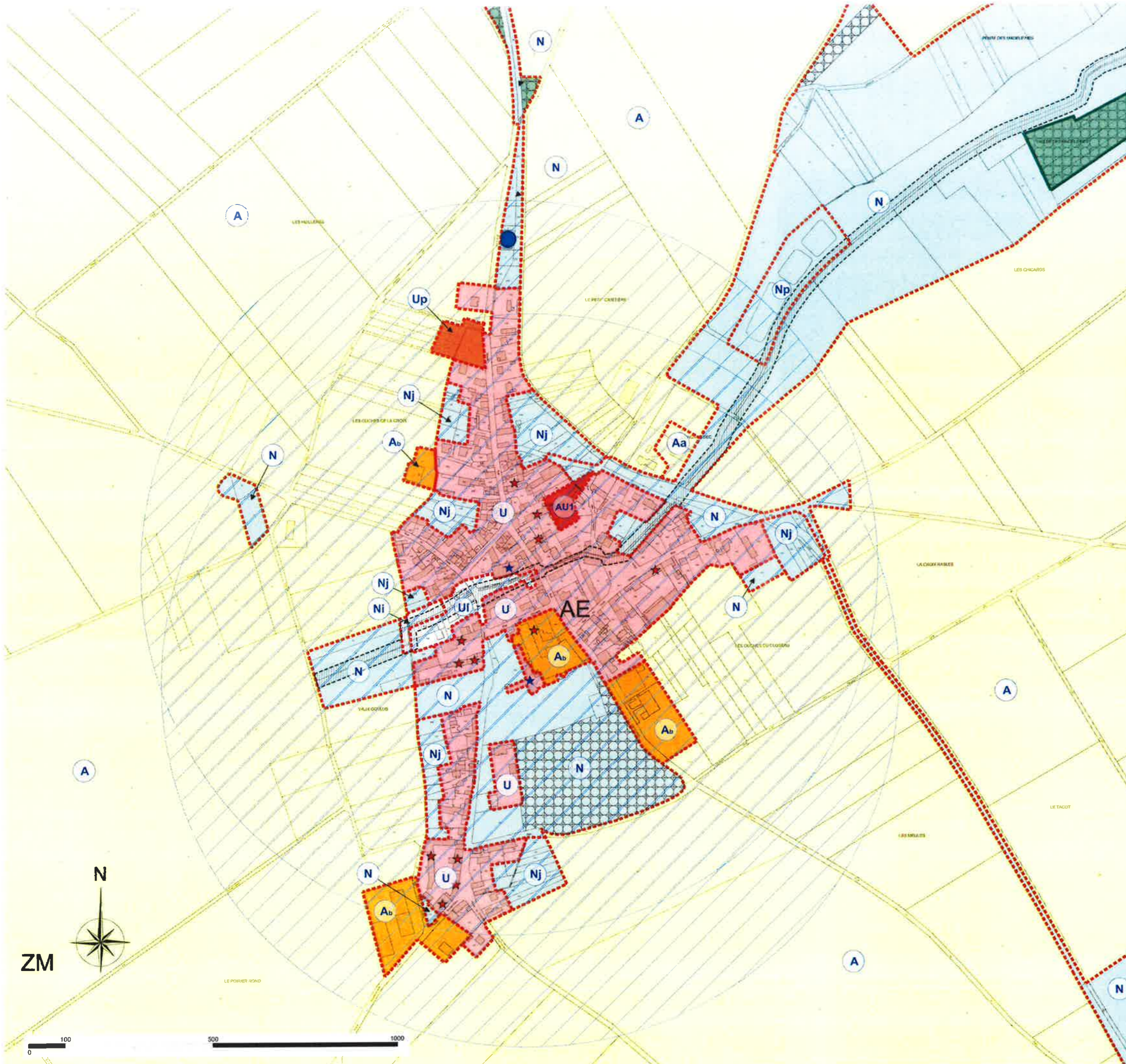


PLAN LOCAL D'URBANISME

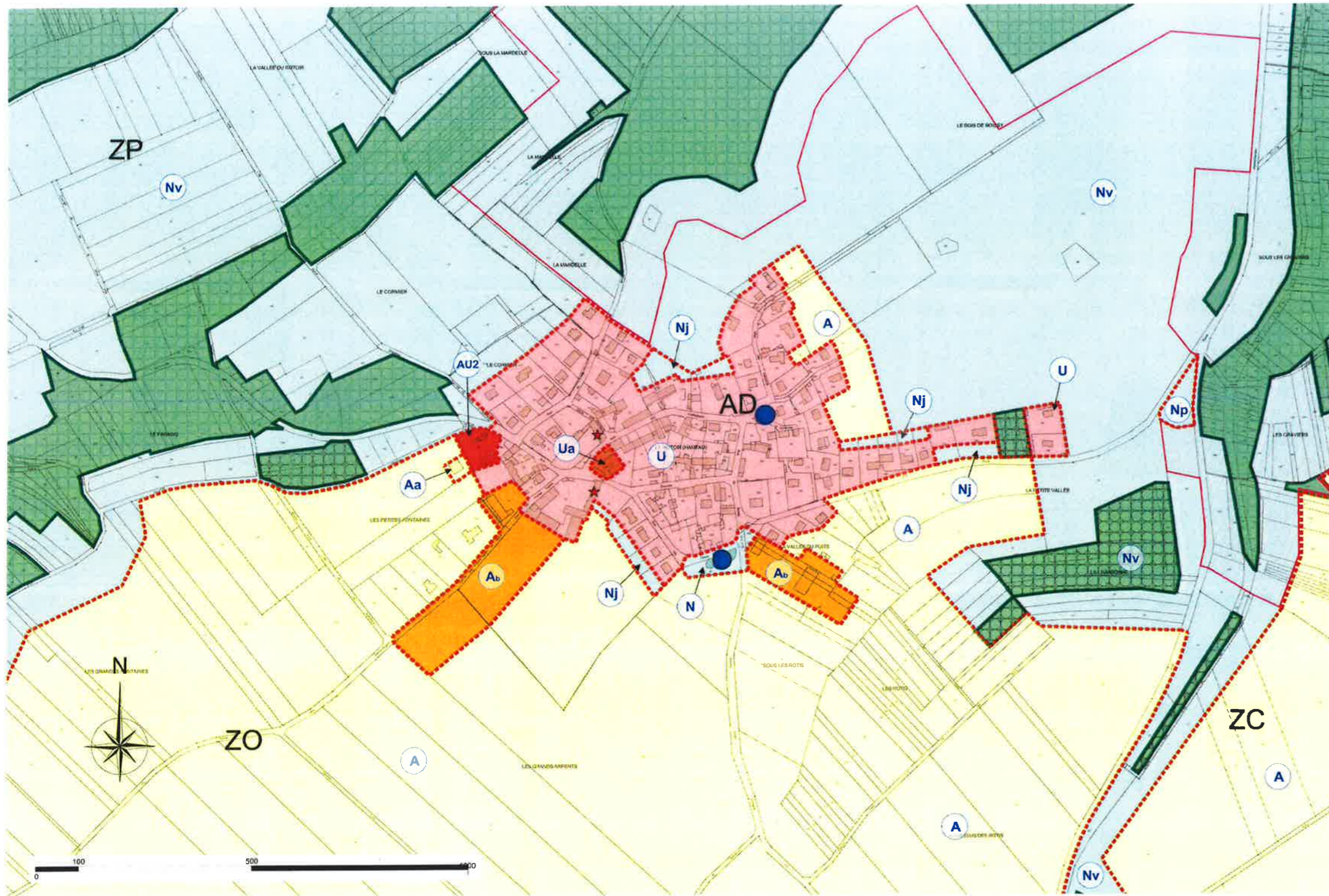
Plan de zonage du bourg de Boissy-le-Sec

1/2500^{ème}

		
Arrêt	Enquête publique	Approbation
		4.1b



- U zone urbaine
- Ua zone urbaine dédiée aux activités
- Ui zone urbaine en secteur inondable
- Up zone pour équipement public communal
- AU zone à urbaniser (AU1, AU2, AU3)
- A zone agricole
- Ab activité en écart de zone A
- Ab zone agricole proche ou dans les espaces urbains
- N zone naturelle
- sous-secteurs N
- Np équipements publics pour l'assainissement
- Ni zone naturelle en secteur inondable
- Nj trame de jardins
- Constructions existantes
- limite communale
- limite de zone
- Bois, forêts
- Espaces boisés classés (EBC)
- périmètre de protection des Monuments Historiques
- éléments de paysage à préserver (L.151-19 du C.U.)
- éléments de paysage à préserver (L.151-23 du C.U.)
- bande de 10 m non constructible de part et d'autre du ru



Département de l'Essonne
COMMUNE DE BOISSY-LE-SEC

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage du hameau Le Rotoir

1/2500^{ème}



Arrêt Enquête publique Approbation

4.1c

- zone urbaine
- zone urbaine dédiée aux activités
- zone à urbaniser (AU1, AU2, AU3)
- zone agricole
- activité en écart de zone A
- zone agricole proche ou dans les espaces urbains
- zone naturelle sous-secteurs N
- Bois, forêts
- Espaces boisés classés (EBC)
- filières de bois bande inconstructible de 50 mètres
- éléments de paysage à préserver (L.151-19 du C.U.)
- éléments de paysage à préserver (L.151-23 du C.U.)
- équipements publics pour l'assainissement
- secteur protégé de la Vallée de la Renarde
- trame de jardins



Département de l'Essonne
COMMUNE DE BOISSY-LE-SEC

PLAN LOCAL D'URBANISME
 Plan de zonage du hameau Venant
 1/2500^{ème}

Architectes D.E.C. 38260 COMPIEGNE Tél. 03 04 21 63 61 www.architectes.com

Arrêt	Enquête publique	Approbation	4.1d

- Constructions existantes
- limite communale
- limite de zone
- Bois, forêts
- Espaces boisés classés (EBC)
- lisières de bois bande inconstructible de 50 mètres
- éléments de paysage à préserver (L151-19 du C.U.)
- bande de 10 m non constructible de part et d'autre du fossé
- U zone urbaine
- Ua zone urbaine dédiée aux activités
- Ui zone urbaine en secteur inondable
- AU zone à urbaniser (AU1, AU2, AU3)
- A zone agricole
- Ab zone agricole proche ou dans les espaces urbains
- N zone naturelle
- Nh zone naturelle particulière de constructibilité réduite
- Np équipements publics pour l'assainissement
- Ni zone naturelle en secteur inondable
- Nv secteur protégé de la Vallée de la Renarde
- Nj trame de jardins